



RGPD - Politique Externe de Protection des Données Apivia Courtage

Page 1/23

Référence
PS10-DUIN-0022.03

Date d'application
15/12/2022

Patrimoine, Prévoyance,
Santé

POLITIQUE EXTERNE DE PROTECTION DES DONNEES

Apivia Courtage





SOMMAIRE

1	Objet de la politique de protection des données	4
2	Gouvernance des données personnelles	4
3	Définitions	5
4	Quand vos données sont-elles susceptibles d'être collectées ?	6
5	Quelles sont les catégories de données personnelles traitées par Apivia Courtage ?	6
5.1	Les données personnelles déclaratives	6
5.2	Les données personnelles de fonctionnement	7
5.3	Les données personnelles provenant de tiers	7
5.4	Les données personnelles publiques	7
5.5	Les données personnelles calculées ou inférées par Apivia Courtage	7
5.6	Les catégories particulières de données	8
6	Quelles sont les données personnelles traitées par Apivia Courtage?	8
7	Quels sont les destinataires de vos données ?	11
8	Quelle est la durée de conservation de vos données personnelles ?	12
9	Les principes directeurs applicables à vos données personnelles	13
9.1	Utilisation licite et proportionnée	13
9.1.1	Licéité	13
9.1.2	Proportionnalité	14
9.2	Collecte loyale et transparente	14
9.3	Finalités déterminées, explicites et légitime	14
9.4	Exactitude des données	15
9.5	Une protection des données personnelles dès la conception et par défaut	16
10	Engagement de sécurité et de confidentialité	16
11	Le recours aux traitements de profilage	17
12	Les droits qui vous sont reconnus	17



12.1	Vos droits	18
12.1.1	Votre droit à l'information	18
12.1.2	Votre droit d'accès et de rectification de vos données	18
12.1.3	Votre droit à l'effacement de vos données (droit à l'oubli).....	18
12.1.4	Votre droit à la limitation des traitements de vos données	19
12.1.5	Votre droit de vous opposer aux traitements de vos données	19
12.1.6	Vos droits en cas de décision automatisée	19
12.1.7	Votre droit à la portabilité de vos données	20
12.1.8	Votre droit de retirer votre consentement	20
12.1.9	Votre droit de définir des directives post-mortem	21
12.1.10	Votre droit d'introduire un recours.....	21
12.2	Modalités d'exercice de vos droits	21
13	Traitements particuliers	21
13.1	Vidéo protection.....	Erreur ! Signet non défini.
13.2	Enregistrement et écoute des conversations téléphoniques	21
13.3	Cookies et autres traceurs	21
13.4	« Plug-in » et modules sociaux	22
14	ANNEXE Historique des modifications	23



1 Objet de la politique de protection des données

1. Compte tenu de la relation de confiance qui existe entre Apivia Courtage, et ses clients, prospects et prestataires, Apivia Courtage s'engage dans le cadre de ses activités et conformément à la réglementation en vigueur, à protéger notamment la vie privée de ses prospects, ses clients et ses prestataires (les personnes concernées), en assurant la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles collectées.
2. Apivia Courtage a engagé une politique d'innovation fondée sur les principes fondamentaux des réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel.
3. Ainsi Apivia Courtage s'engage à se donner les moyens financiers, humains et techniques, afin de protéger la dignité humaine, les intérêts légitimes et les droits fondamentaux des personnes concernées.
4. L'objectif principal de la présente politique de protection des données est de concentrer dans un document unique des informations claires, simples et précises concernant les traitements de données opérés par Apivia Courtage, pour permettre aux personnes concernées de comprendre quelles sont les informations et les données à caractère personnel (ci-après dénommées « les données personnelles ») collectées, comment elles sont utilisées et quels sont ses droits sur ses données personnelles.
5. Apivia Courtage se réserve, à sa seule discrétion, le droit de modifier à tout moment la présente politique de protection des données, en fonction des réglementations relatives à la protection des données personnelles applicables.

2 Gouvernance des données personnelles

6. Apivia Courtage a développé une politique de gouvernance des données personnelles.
7. Cette politique regroupe toutes les orientations, les règles, les procédures, et les pratiques mises en place par Apivia Courtage permettant de prendre en compte les exigences des réglementations relatives à l'usage et à la protection des données personnelles dont les principes directeurs sont présentés dans la présente politique.
8. Dans ce cadre, un Délégué à la Protection des Données (DPD) ou *Data Protection Officer* (DPO) a été désigné au sein de Apivia Courtage.
9. La mission du DPO est de veiller au respect de la réglementation relative à la protection des données, il est le point de contact des autorités de protection des données et toutes personnes concernées par une collecte ou un traitement de données à caractère personnel.
10. Le DPO est, notamment, en charge de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation en matière de protection des données.
11. Le DPO Apivia Courtage peut être contacté par toute personne intéressée à l'adresse électronique suivante : dpo@apivia-courtage.fr ou par courrier postal à : DPO Apivia Courtage - 108 rue Ronsard - 37100 Tours.



3 Définitions

12. Au sein de la présente politique, les définitions suivantes sont retenues :

- « Anonymisation » désigne le résultat du traitement des données personnelles afin d'empêcher, de façon irréversible, toute identification ;
- « Client » désigne, selon les cas, le client, son représentant légal ou son mandataire dûment autorisé ;
- « Collecter » désigne le fait de recueillir des données à caractère personnel. Cette collecte peut s'effectuer, notamment, à l'aide de questionnaires ou de formulaires en ligne ;
- « Consentement » désigne toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et non équivoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement ;
- « fournisseurs de prestations » désigne les médecins, pharmaciens, chiropraticiens, sages-femmes, les personnes prodiguant des soins sur prescription ou sur mandat médical ainsi que les organisations qui les emploient, tels que les laboratoires, les centres de remise de moyens et d'appareils diagnostiques ou thérapeutiques, les hôpitaux, les institutions de soins semi-hospitaliers, les établissements médico-sociaux, les établissements de cure balnéaire, les entreprises de transport et de sauvetage et les institutions de soins ambulatoires dispensés par des médecins ;
- « Prestataires » désigne, au sens large, notamment des prestataires, des sous-traitants, des courtiers, des agents, et des fournisseurs de prestations, travaillant en relation avec Apivia Courtage ;
- « Profilage » désigne toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données à caractère personnel pour évaluer certains aspects personnels relatifs à une personne physique, notamment pour analyser ou prédire des éléments concernant le rendement au travail, la situation économique, la santé, les préférences personnelles, les intérêts, la fiabilité, le comportement, la localisation ou les déplacements de cette personne physique ;
- « Produits ou service » désigne l'ensemble des produits et services y compris technologiques (sites, applications et services associés) proposés ou qui seront proposés par Apivia Courtage ;
- « Prospect » désigne toute personne qui est entrée en relation avec Apivia Courtage pour disposer d'informations sur un produit ou service proposé par Apivia Courtage ;
- « Responsable de traitement » désigne la personne ou l'organisme qui, seul ou conjointement, détermine les objectifs et les modalités de traitement de vos données personnelles ;
- « Services en ligne » désigne des services numériques proposés par Apivia Courtage tels que site internet, applications, ou services associés ;
- « Traitement des données personnelles » désigne toute opération ou groupe d'opérations appliquée aux données, quel que soit le procédé utilisé.



4 Quand vos données sont-elles susceptibles d'être collectées ?

13. Les données personnelles peuvent être recueillies principalement dans le cadre :

- de l'entrée en relation avec Apivia Courtage ;
- de l'utilisation par le client de l'ensemble des produits et services proposés par Apivia Courtage, y compris les services technologiques (site internet, application et services associés) ;
- de la relation entre Apivia Courtage et ses prospects, clients et prestataires ;
- de l'exécution de contrats ;
- de l'exécution d'obligations légales ou relevant de la réglementation spécifique aux activités d'Apivia Courtage et ayant des impacts sur la protection des données personnelles par Apivia Courtage, telles que les obligations de communication d'informations relatives aux clients, fiscales, d'audit, de lutte contre la fraude, de la gestion des risques, etc. ;

Ainsi que celles relatives à la gestion de la relation commerciale notamment lors de prise de rendez-vous, de réclamations, ou d'enquêtes de satisfaction.

5 Quelles sont les catégories de données personnelles traitées par Apivia Courtage ?

14. Les données personnelles visent toute information relative à une personne physique pouvant être identifiée directement ou indirectement.

15. Peuvent ainsi constituer des données personnelles : le nom et prénom, le numéro de téléphone, la photographie, l'enregistrement vidéo, l'empreinte biométrique, le numéro de sécurité sociale, l'adresse postale, l'adresse mail, la fonction, les hobbies, les données de localisation, l'adresse IP de l'ordinateur d'un individu.

16. Parmi les données collectées par Apivia Courtage, les principales catégories suivantes existent :

- Les données personnelles déclaratives ;
- Les données personnelles de fonctionnement des produits et services ;
- Les données personnelles provenant de tiers ;
- Les données personnelles publiques ;
- Les données personnelles calculées ou inférées par Apivia Courtage;
- Les catégories particulières ou singulières de données.

5.1 Les données personnelles déclaratives

17. Les données personnelles déclaratives sont celles fournies par les personnes concernées et recueillies par Apivia Courtage dans le cadre des relations commerciales ou contractuelles.

18. Les données proviennent essentiellement des personnes concernées, des personnes autorisées par les personnes concernées à les transmettre à Apivia Courtage, mais également, pour les clients, des décomptes de prestations établis par les fournisseurs de prestations, d'institutions.



19. A titre d'exemple, la personne concernée peut être amenée à fournir des données personnelles relatives à sa situation familiale, économique, patrimoniale et financière ainsi qu'éventuellement ses noms, prénoms, coordonnées. Ces données peuvent être collectées par des formulaires ou questionnaires, sur support papier ou électronique ou à l'occasion de réponses à des questions posées par exemple par un collaborateur d'Apivia Courtage.

20. Les données personnelles peuvent également être collectées dans le cadre de l'assistance administrative.

5.2 Les données personnelles de fonctionnement

21. Les opérations réalisées dans le cadre de l'exécution de vos contrats produisent des données vous concernant. Il en est de même lors de l'utilisation par exemple des sites internet et extranet d'Apivia Courtage. Ces données issues du fonctionnement des produits et services d'Apivia Courtage font l'objet d'un traitement.

5.3 Les données personnelles provenant de tiers

22. Les données personnelles traitées peuvent également provenir :

- des employeurs de la personne concernée (contrat entreprise) ;
- des fournisseurs de prestations ;
- des autorités publiques ou de contrôles (nationales ou étrangères) ;
- des sous-traitants, des prestataires d'Apivia Courtage ou de tiers à Apivia Courtage si leurs politiques de protection des données personnelles le permettent ;
- des assureurs et/ou réassureurs ;
- d'agences de notation de solvabilité financière ;
- d'autres produits ou services fournis par des tiers auxquels les personnes concernées ont souscrit et/ou pour lesquels il a autorisé le partage avec Apivia Courtage.

5.4 Les données personnelles publiques

23. Apivia Courtage peut être amenée à collecter des données personnelles publiques concernant les personnes concernées.

24. Les données personnelles publiques sont les informations ou données personnelles produites ou reçues par une autorité administrative ou publique dans le cadre de sa mission de service public, publiées par une autorité administrative ou communicables à toute personne en faisant la demande.

25. A titre d'exemple, les organismes sociaux peuvent être amenés à communiquer des informations concernant la situation sociale d'un assuré.

26. Apivia Courtage peut utiliser les informations ou données personnelles publiques quand cela est autorisé par les textes législatifs ou réglementaires et dans le respect des règles spécifiques de communication et de réutilisation précisées par lesdits textes.

5.5 Les données personnelles calculées ou inférées par Apivia Courtage

27. Apivia Courtage, à partir des données personnelles déclaratives ou des données de fonctionnement, peut générer ou calculer de nouvelles données personnelles.



28. C'est le cas notamment afin de connaître ses clients, d'adapter ses produits et services, de personnaliser les offres qui peuvent être faites aux clients ou courtiers. Alors, Apivia Courtage peut définir des profils, des segments commerciaux ou marketing.

5.6 Les catégories particulières de données

29. Les catégories particulières de données personnelles sont les données qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données personnelles génétiques, les données personnelles biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, les données personnelles concernant la santé ou les données personnelles concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

30. Ces catégories de données personnelles particulières qui doivent être sujettes à une attention particulière, peuvent faire l'objet d'un traitement par Apivia Courtage, dans les conditions édictées par les réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel.

31. Des données singulières peuvent également faire l'objet de traitements de la part d'Apivia Courtage, telles que le numéro de sécurité sociale ou la collecte de difficultés sociales.

6 Quelles sont les données personnelles traitées par Apivia Courtage?

32. Branche SANTE - Clients et prospects. Pour les clients et prospects, font l'objet d'un traitement par Apivia Courtage les données personnelles relatives à votre :

- Civilité et identité :
 - Nom ;
 - Nom de naissance ;
 - Prénom ;
 - Sexe ;
 - Date de naissance / âge ;
 - Lieu de naissance ;
 - Numéro de la pièce d'identité / passeport / carte de séjour / carte de résident (en ce incluant la date et le lieu de délivrance)
- Identification :
 - Adresses ;
 - Téléphones ;
 - Mail ;
 - Nationalité (pays) ;
 - Données bancaires ;
- Vie professionnelle :
 - Profession ;
 - Catégorie socioprofessionnelle ;
 - Caisse de prévoyance obligatoire ;
 - Revenu professionnel net fiscal ;
- Situation personnelle :
 - Situation familiale ;
 - Statut matrimonial, y compris partenariat enregistré, permettant, en conséquence, de déduire de l'orientation sexuelle ;
 - Données relatives aux personnes liées (enfants, conjoints) ;



- Déclarations relatives à l'état de santé (données contenues dans les questionnaires de santé) ;
 - Détails sur le véhicule (marque et modèle, date de 1ère immatriculation) ;
 - Organisme d'affiliation social ;
 - Numéro de sécurité sociale
- Situation économique
- Revenus mensuels nets ;
- Contrat d'assurance
- Montant et durée de la franchise ;
 - Montant et étendue des garanties ;
 - Montant, périodicité et modalité de prélèvement des cotisations.

33. Branche **PREVOYANCE** - Clients et prospects. Pour les clients et prospects, font l'objet d'un traitement par Apivia Courtage les données personnelles relatives à votre :

- Civilité et identité :
- Nom ;
 - Nom de naissance ;
 - Prénom ; prénoms d'état civil
 - Sexe ;
 - Date de naissance / âge ;
 - Lieu et département de naissance ;
 - Numéro de la pièce d'identité / passeport / carte de séjour / carte de résident (en ce incluant la date et le lieu de délivrance)
- Identification :
- Adresses ;
 - Téléphones ;
 - Mail ;
 - Nationalité (pays) ;
 - Données bancaires ;
- Vie professionnelle :
- Profession ;
 - Catégorie socioprofessionnelle ;
 - Caisse de prévoyance obligatoire ;
 - Revenu professionnel net fiscal ;
 - Type de contrat (CDD, CDI, Intérim)
- Situation personnelle :
- Situation familiale ;
 - Statut matrimonial, y compris partenariat enregistré, permettant, en conséquence, de déduire de l'orientation sexuelle ;
 - Données relatives aux personnes liées (enfants, conjoints) ;
 - Déclarations relatives à l'état de santé (données contenues dans les questionnaires de santé) ;
 - Numéro de sécurité sociale (uniquement dans le cadre de la clause bénéficiaire d'un capital décès, et sur la branche patrimoine pour les produits de retraite)



- Situation économique
 - Revenus mensuels nets ;
- Contrat d'assurance
 - Montant et durée de la franchise ;
 - Montant et étendue des garanties ;
 - Montant, périodicité et modalité de prélèvement des cotisations.
 - Montant des capitaux décès souhaité
 - Clause bénéficiaire
 - Déclaration d'état de santé et questionnaire médical le cas échéant
 - Analyses biologiques
 - Comptes rendus médicaux
 - Certificats médicaux
 - Conditions particulières de prise en charge suite à une pathologie précise
- Instruction/prise en charge d'un sinistre
 - Certificat de constatation d'un accident
 - Déclaration d'accident
 - PV de police
 - Arrêts de travail
 - Bulletins de situation d'hospitalisation
 - Bulletins de salaire
 - Avis d'imposition
 - Attestation comptable
 - Décomptes du Régime Obligatoire
 - Rapports d'expertises médicales
 - Comptes rendus hospitaliers suite à décès

34. L'ensemble de ces données n'est pas collecté pour l'ensemble des clients, l'étendue des traitements dépendant des formules auxquelles la personne concernée a adhéré.

35. Prestataires. Pour les prestataires, font l'objet d'un traitement par Apivia Courtage les données personnelles relatives à votre :

- Civilité et identité (représentant légal, conseiller) :
 - Nom ;
 - Nom de naissance ;
 - Prénom ;
 - Sexe ;
 - Code intermédiaire ;
- Identification :
 - Données bancaires ;
 - Casier judiciaire pour les intermédiaires (afin de répondre à des obligations légales) ;
- Vie professionnelle :
 - Dénomination sociale ;
 - Adresse professionnelle ;
 - Téléphone professionnel ;
 - Adresse mél professionnelle ;
 - Numéro ORIAS ;
 - Numéro RCS ;



- Numéro de TVA ;
 - Qualité ;
 - Numéro mandataire ORIAS.
- Connexion (aux applications et intranet) :
- IP ;
 - Logs ;
 - Traceurs.

36. Apivia Courtage n'effectue pas de traitement de données personnelles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou encore l'appartenance syndicale, ni de traitement de données génétiques, de données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique ou de données concernant la vie sexuelle d'une personne physique.

37. Lorsque les données sont obligatoires pour la conclusion du contrat ou pour répondre à des obligations légales ou réglementaires, les formulaires de collecte le préciseront par un astérisque ou par une mise en surbrillance ou par une mention spécifique. En l'absence de communication de ces informations, votre demande ne pourra pas être examinée ou son analyse sera retardée.

38. Il est également précisé que les données à caractère personnel communiquées par un demandeur ou un co-demandeur pourront servir à mettre à jour les données déjà détenues par Apivia Courtage pour les mêmes finalités que celles poursuivies initialement.

39. Dans ce cadre, les informations détenues par Apivia Courtage dans le cadre des contrats en cours pourront être utilisées dans le cadre de l'examen de toute nouvelle demande.

7 Quels sont les destinataires de vos données ?

40. Les données personnelles collectées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, sont destinées à Apivia Courtage en sa qualité de responsable de traitement. Si Apivia Courtage devait intervenir en tant que sous-traitant lors de la proposition de produits et services accessoires à ses offres, les responsables de traitements seront désignés dans les notices d'information afférentes.

41. Apivia Courtage veille à ce que seules des personnes habilitées puissent accéder aux données personnelles des personnes concernées et lorsque cela est nécessaire à l'exécution de leurs missions.

42. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou conventionnelles ou aux autorités légalement habilitées.

43. Les catégories de destinataires des données sont notamment :

- Les entités du groupe Apivia ;
- Les clients, les prospects, les prestataires ;
- Les fournisseurs de prestation ;
- Les autorités publiques et de contrôle nationales et étrangères ;
- Les autres assureurs maladie et sociaux ;
- Les réassureurs ;
- Les experts et les médecins-conseil ;
- Les prestataires de services de protection juridique ;
- Les agences de recouvrement ;
- Les prestataires d'audit et de certification ;
- Les prestataires de lutte contre la fraude.



44. La liste des entités d'Apivia Courtage peut être communiquée sur simple demande à l'adresse figurant ci-dessous pour l'exercice des droits qui vous sont reconnus.

8 Quelle est la durée de conservation de vos données personnelles ?

45. Apivia Courtage fait en sorte que les données ne soient conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées que pendant une durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

46. Les durées de conservation qu'elle applique à vos données personnelles sont proportionnées aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Apivia Courtage continue de mettre à disposition de son réseau de courtiers conseils vos données personnelles pendant une durée de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle avec Apivia Courtage (cas de la résiliation effective de votre contrat).

47. Plus précisément, Apivia Courtage organise sa politique de conservation des données de la manière suivante :

Données et finalités	Durée de conservation
Les données à caractère personnel traitées à des fins de gestion d'un contrat.	Toute la durée de la relation contractuelle jusqu'au solde 0 plus un an, augmentée de la durée des prescriptions légales. Le délai de prescription de droit commun en matière civile et commerciale est de 5 ans à compter de la fin du contrat.
Les données traitées dans le cadre de la gestion du contentieux.	Durée de la procédure jusqu'à ce que soit prescrite l'action en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée.
Les données à caractère personnel traitées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.	5 ans à compter des opérations pour les documents sur les opérations. Pour les documents relatifs à l'identité du client : 5 ans à compter de la cessation de la relation commerciale.
Les données à caractère personnel traitées dans le cadre de la lutte contre la corruption.	Durée de l'analyse, augmentée de 90 jours puis archivage selon les délais de prescription des crimes et délits.
Les données à caractère personnel traitées pour la lutte contre la fraude.	Analyse et qualification : 12 mois. Dossier de fraude : jusqu'à la fin de l'instruction du dossier, augmentée des délais de prescription en vigueur ou le cas échéant pendant la durée de la procédure judiciaire jusqu'à ce que soit prescrite l'action en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée. Inscription dans liste d'exclusion 5 ans à compter de l'inscription.
Les données à caractère personnel traitées à des fins précontractuelles, sans conclusion effective d'un contrat.	Simulation : un an après la date de la simulation. Dossier remonté à l'instruction mais refusé : durée de 6 mois à compter de la demande, augmentée du délai de prescription des délits. Dossier à l'étude mais annulé : 6 mois à compter de la remontée au service de l'instruction. Dossier accepté mais annulé : 1 mois à compter de l'annulation, augmenté des délais de prescription. Dossier accepté en attente de livraison : 18 mois maximum, augmentés des délais de prescription.
Prospection prospects.	3 ans à compter de la collecte ou du dernier contact entrant du prospect.
Prospection clients.	3 ans à compter de la fin du contrat.
Comptabilité.	L'exercice en cours, augmenté de 10 ans à compter de la clôture.



Gestion des droits en matière de protection des données.	Durée du traitement de la demande : un mois sauf exception deux mois, augmenté(s) des délais de prescription applicable.
Cookies.	13 mois.
Logs de connexion	6 mois
Gestion des consentements à la prospection par courrier électronique, SMS, MMS.	Jusqu'au retrait des consentements, augmenté des délais de prescription.
Gestion des oppositions à la prospection commerciale ou au traitement.	Durée de l'opposition.

9 Les principes directeurs applicables à vos données personnelles

48. Le RGPD a renforcé le devoir d'information en faveur des personnes concernées par la collecte de données à caractère personnel.

49. Les principes suivants sont appliqués par Apivia Courtage :

9.1 Utilisation licite et proportionnée

9.1.1 Licéité

50. Apivia Courtage s'interdit de réaliser un traitement qui serait illicite, sachant que la licéité s'apprécie au regard de l'une des conditions décrites ci-dessous.

51. **Consentement de la personne concernée.** Apivia Courtage peut procéder à des traitements lorsque la personne concernée a consenti au traitement de ses données personnelles pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

52. Ce consentement peut être donné au moyen d'une déclaration écrite, y compris par voie électronique, ou d'une déclaration orale.

53. **Exécution du contrat ou des mesures précontractuelles.** Le traitement est mis en œuvre lorsqu'il est nécessaire à l'exécution du contrat, des Conditions Générales et des Conditions Particulières ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises envers la personne concernée.

54. A titre d'exemple, le traitement dans le cadre de l'exécution du contrat est mis en œuvre lors de la tenue et la gestion des contrats tels que les remboursements ou la gestion des impayés.

55. **Obligations légales et réglementaires.** Le traitement est nécessaire pour le respect des obligations légales ou réglementaires qui incombent à Apivia Courtage.

56. Ces obligations légales ou réglementaires sont par exemple celles relatives au contrôle et à la surveillance liés au contrôle interne auquel est soumise Apivia Courtage et plus particulièrement par les autorités de contrôle du secteur des assurances.

57. A ce titre, elle peut être amenée à demander des informations précises concernant certaines opérations si cela lui est imposé par la législation ou la réglementation et à transmettre au titre des informations et des données personnelles à des tiers.

58. Dans ce cadre, Apivia Courtage est amenée à établir des fichiers spécifiques qu'elle transmet aux autorités publiques ou de contrôle concernées (FATCA, OAR, la protection sociale, l'assurance vie, les avoirs en déshérence, la lutte contre le blanchiment, etc.).



59. **Sauvegarde des intérêts vitaux.** Apivia Courtage peut réaliser un traitement de données à caractère personnel lorsque celui-ci est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée. Cela peut, par exemple, être le cas lorsqu'un traitement de données doit être réalisé alors que la personne concernée n'est pas en état de conscience pour donner son consentement à ce que des données soient communiquées par Apivia Courtage à un établissement de soins.

60. **Exécution d'une mission d'intérêt public.** Les traitements qui correspondent à des missions d'intérêt public ou qui relèvent de l'exercice de l'autorité publique dont Apivia Courtage est investie peuvent être mis en œuvre conformément à ce que prévoit le RGPD.

61. **Intérêts légitimes d'Apivia Courtage.** Les intérêts légitimes d'Apivia Courtage ou d'un tiers peuvent être de nature à justifier un traitement par Apivia Courtage des données personnelles de la personne concernée.

62. Les intérêts légitimes poursuivis par Apivia Courtage sont variés mais peuvent notamment consister en :

- L'amélioration de la connaissance marketing des personnes concernées ;
- L'amélioration des produits et services ;
- La segmentation, le profilage, la prospection.

Ces traitements sont mis en œuvre en prenant en compte les intérêts et les droits fondamentaux des personnes concernées. A ce titre, ils s'accompagnent de mesures et garanties pour assurer la protection des intérêts et droits des personnes concernées qui permettent un équilibre avec les intérêts légitimes poursuivis par Apivia Courtage.

9.1.2 Proportionnalité

63. Apivia Courtage s'engage à ce que les traitements soient adéquats, pertinents, c'est-à-dire proportionnés au but visé et à se limiter à ce qui est strictement nécessaire pour atteindre l'objectif visé.

64. Seules peuvent être collectées les données à caractère personnel strictement nécessaires à la réalisation du traitement dans le respect du droit à l'information des personnes concernées.

65. Apivia Courtage veille à ce que les données soient, si nécessaire, mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement ou la rectification des données inexacts.

9.2 Collecte loyale et transparente

66. Apivia Courtage s'engage à délivrer une information loyale, claire, et transparente.

67. La collecte des données personnelles ne peut être effectuée sans que la personne concernée en ait connaissance, ni contre son gré, à moins d'obligations légales contraire.

68. Apivia Courtage dispose de moyens pour apporter toute précision nécessaire concernant sa politique de protection des données sur demande de la personne concernée.

69. Ainsi, Apivia Courtage s'engage à informer les personnes concernées de chaque traitement qu'elle met en œuvre par des mentions d'information.

9.3 Finalités déterminées, explicites et légitime

70. Lorsqu'Apivia Courtage est amenée à traiter des données, elle le fait pour des finalités spécifiques : chaque traitement de données mis en œuvre poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite.



Apivia Courtage utilise tout ou partie des données personnelles aux principales finalités suivantes :

- Pour l'exécution, soit de votre contrat, soit de mesures précontractuelles prises à votre demande :
 - Prendre les mesures précontractuelles sollicitées ;
 - Exécuter le contrat relatif aux produits et services souscrits ;
 - Effectuer le suivi et la gestion administrative de cette relation contractuelle, notamment dans le cadre de la couverture d'assurance ;
 - Gérer les sinistres ;
 - Prévenir et gérer les impayés ;
 - Assurer le recouvrement et la gestion du contentieux
 - Gérer les relations avec les prestataires.

- Pour l'exécution d'obligations légales et réglementaires applicables à Apivia Courtage :
 - Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, qui impose notamment une vigilance constante pendant toute la relation d'affaire, une actualisation régulière des informations et le cas échéant une déclaration aux autorités compétentes de certaines opérations ;
 - Transmettre des informations à l'administration fiscale pour remplir des obligations légales;
 - Mettre en œuvre les droits des personnes concernées au titre de la réglementation en matière de données à caractère personnel ;
 - Analyser les risques liés aux engagements et/ou inhérents à l'activité d'Apivia Courtage, gérer et consolider les risques ;
 - Assurer la prévention de toute fraude : toute déclaration irrégulière de votre part ou fraude avérée donne lieu à l'inscription dans une liste d'exclusion. Cette inscription a des conséquences sur votre demande d'adhésion puisqu'elle vous sera refusée pendant une durée de 5 ans, durée de maintien dans ce fichier suite à une fraude avérée ;
 - Assurer la lutte contre la corruption ;
 - Assurer la comptabilité et la gestion financière ;
 - Gérer les provisions.

- Pour la réalisation d'intérêts légitimes d'Apivia Courtage :
 - Gérer et suivre l'activité par du reporting et des études statistiques ;
 - Modéliser les traitements utilisés ;
 - Assurer la fiabilité des données ;
 - Gérer, protéger et sécuriser les outils, applications, et sites internet ;
 - Mesurer la satisfaction des clients et partenaires ;
 - Assurer la gestion des réclamations et des demandes d'informations ;
 - Opérer des traitements marketing de segmentation, de ciblage, de profilage ;
 - Améliorer la connaissance des clients et proposer des offres adaptées à leurs besoins ;
 - Adresser des communications et offres commerciales et prospecter les clients ;
 - Assurer les activités d'audit, d'inspection et de communication.

9.4 Exactitude des données

71. Apivia Courtage s'engage à faire en sorte de collecter des données complètes et aussi actuelles que les circonstances le permettent.



72. Les personnes concernées ont le droit de mettre en œuvre leur droit à rectification, dans les conditions données plus ci-dessous, s'ils s'aperçoivent de l'existence de données inexactes.

9.5 Une protection des données personnelles dès la conception et par défaut

73. Apivia Courtage a adopté des politiques et process internes et met en œuvre des mesures qui respectent les principes de protection des données personnelles dès la conception et de protection des données personnelles par défaut.

74. Ainsi, lors de l'élaboration, de la conception, de la sélection et de l'utilisation d'applications, de services et de produits qui reposent sur le traitement de données personnelles, Apivia Courtage prend en compte le droit à la protection des données personnelles ou s'assure auprès de ses éditeurs qu'ils répondent aux prescriptions légales et permettent d'assurer la protection des données qui y seront traitées.

75. A ce titre, par exemple, Apivia Courtage procède à des techniques de chiffrement des données personnelles dès que cela est possible ou nécessaire.

10 Engagement de sécurité et de confidentialité

76. Apivia Courtage accorde une importance particulière à la sécurité des données personnelles.

77. A ce titre, elle met en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles, en vue d'assurer l'intégrité et la confidentialité des données et de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

78. Apivia Courtage effectue régulièrement des audits afin de vérifier la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données.

79. Ainsi, elle s'engage à prendre les mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles nécessaires pour :

- Protéger ses activités ;
- Préserver la sécurité des données personnelles de ses membres, partenaires, internautes, fournisseurs et prestataires ;

Contre tout accès, modification, déformation, divulgation, destruction ou accès non autorisés des données personnelles qu'elle détient.

80. A titre d'exemple, tous les locaux d'Apivia Courtage dans lesquels des données sensibles personnelles sont traitées sont protégés électroniquement et/ou manuellement contre l'intrusion de tiers non autorisés.

81. Néanmoins, la sécurité et la confidentialité des données personnelles reposent sur les bonnes pratiques de chacun, ainsi la personne concernée est invitée à rester vigilante sur la question.

82. Conformément à ses engagements, Apivia Courtage choisit ses sous-traitants et prestataires avec soin et leur impose :

- Un niveau de protection des données personnelles qui est équivalent au sien ;
- Une utilisation des données personnelles ou des informations uniquement pour assurer la gestion des services qu'ils doivent fournir ;



- Un respect strict de la législation et de la réglementation applicable en matière de confidentialité et de protection des données personnelles ;
- La mise en œuvre de toutes les mesures adéquates pour assurer la protection des données personnelles qu'ils peuvent être amenés à traiter ;
- La définition des mesures techniques, organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité.

83. Apivia Courtage s'engage à conclure avec ses sous-traitants conformément aux obligations légales des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles.

84. Enfin, Apivia Courtage ne transfère pas vos données en dehors de l'Union européenne.

11 Le recours aux traitements de profilage

85. Certaines des informations sont utilisées pour réaliser un score permettant d'évaluer le comportement des clients et des courtiers. Il est également fait recours à des exemples de dossiers. Ce score consiste à analyser et à prédire votre comportement dans le cadre de l'éventuelle conclusion d'un contrat, afin d'améliorer la qualité de conseil et de proposition de la part de nos partenaires courtiers.

86. Ce score a pour objectif de mesurer le risque statistique de défaut et d'apporter une aide à la décision concernant vos demandes de contrat. Ce score est l'un des éléments pris en compte pour l'acceptation ou le refus de votre demande. Ce score est susceptible d'aboutir à une décision automatique de refus de votre demande. Dans ce cas, un droit de solliciter un entretien avec une personne habilitée pour procéder à un réexamen du dossier existe et le demandeur pourra contester la décision et présenter ses observations.

87. Apivia Courtage recourt à des techniques de profilage à des fins de marketing pour personnaliser et adapter à vos besoins ses offres de produits et services et établir des modèles de profil marketing.

88. Vous pouvez vous opposer à tout moment aux traitements des données à caractère personnel vous concernant réalisés à des fins de prospection commerciale dans les conditions définies ci-après.

12 Les droits qui vous sont reconnus

89. Apivia Courtage est particulièrement soucieuse du respect des droits qui vous sont accordés dans le cadre des traitements de vos données personnelles.

90. A ce titre, vous avez la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, vous disposez du droit de demander une copie de vos données et des informations concernant :

- Les finalités du traitement ;
- Les catégories de données personnelles concernées ;
- Les destinataires ou catégories de destinataires ainsi que, le cas échéant si de telles communications devaient être réalisées, les organisations auxquelles les données personnelles ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ;
- Lorsque cela est possible, la durée de conservation des données personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- L'existence du droit de demander au responsable du traitement la rectification ou l'effacement de vos données personnelles, du droit de demander une limitation du traitement de vos données personnelles, du droit de vous opposer à ce traitement ; du droit à la portabilité de



vos données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles après sa mort ;

- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- Des informations relatives à la source des données quand elles ne sont pas collectées directement auprès des personnes concernées ;
- L'existence d'une prise de décision automatisée, y compris de profilage, et dans ce dernier cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour les personnes concernées.

91. En cas de question ou demande en lien avec le traitement des données personnelles par Apivia Courtage, vous êtes invités à vous rapprocher du DPO Apivia Courtage par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@apivia-courtage.fr ou par courrier postal à : DPO Apivia Courtage - 108 rue Ronsard - 37100 Tours.

92. L'ensemble, des droits dont vous bénéficiez, est détaillé ci-dessous.

12.1 Vos droits

12.1.1 Votre droit à l'information

93. Par la présente politique de protection des données, les personnes concernées reconnaissent qu'elles sont informées des finalités, du cadre légal, des intérêts légitimes poursuivis par Apivia Courtage, des destinataires ou catégories de destinataires avec lesquels sont partagés leurs données personnelles, et de la possibilité de transfert des données vers un pays tiers ou une organisation internationale.

94. Néanmoins, concernant le droit d'information, Apivia Courtage pourra ne pas avoir l'obligation d'y donner suite si les personnes concernées disposent de ces informations, si l'enregistrement ou la communication de leurs données personnelles est expressément prévu par la loi, ou si la communication d'informations se révèle impossible ou exigerait des efforts disproportionnés.

12.1.2 Votre droit d'accès et de rectification de vos données

95. Vous disposez auprès d'Apivia Courtage d'un droit d'accès et de rectification.

96. Vous pouvez, au titre de ce droit d'accès, avoir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi qu'aux informations les concernant.

97. Vous pouvez demander à Apivia Courtage que vos données à caractère personnel soient, selon les cas, rectifiées ou complétées si elles sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

12.1.3 Votre droit à l'effacement de vos données (droit à l'oubli)

98. Vous avez la possibilité d'obtenir d'Apivia Courtage l'effacement de vos données à caractère personnel lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- Vous retirez votre consentement sur lequel est fondé le traitement ;
- Vous vous opposez au traitement des données à caractère personnel vous concernant lorsqu'il n'existe pas de motif légal fondant ledit traitement ;
- Le traitement des données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.



99. Néanmoins, vous êtes informés que l'exercice de ce droit à l'effacement ne sera pas possible lorsque la conservation des données à caractère personnel est nécessaire soit :

A l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;

- Pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique, conformément à la législation ou à la réglementation ;
- A des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique, historique, ou à des fins statistiques ;
- A la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

100. Ainsi, votre droit d'effacement n'est pas un droit absolu et dépend des conditions de traitement.

12.1.4 Votre droit à la limitation des traitements de vos données

101. Vous avez la possibilité de demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel :

- Quand vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel et ce pendant une durée permettant à Apivia Courtage de vérifier l'exactitude de vos données à caractère personnel ;
- Si le traitement est illicite et que vous vous opposez à leur effacement mais que vous exigez une limitation de leur utilisation ;
- Si Apivia Courtage n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais qu'elles vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- Pendant la durée de vérification ayant pour objet de confirmer que les motifs légitimes poursuivis par Apivia Courtage prévalent sur les vôtres si vous vous opposez au traitement en vertu de votre droit d'opposition.

12.1.5 Votre droit de vous opposer aux traitements de vos données

102. Vous disposez du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de vos données à caractère personnel dont la base juridique est l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement ou l'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement (cf. article ci-dessus sur la base juridique du traitement).

103. En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, Apivia Courtage veillera à ne plus traiter vos données à caractère personnel dans le cadre du traitement concerné sauf si elle peut démontrer qu'elle peut avoir des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement. Ces motifs devront être supérieurs à vos intérêts et à vos droits et libertés, ou le traitement se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

12.1.6 Vos droits en cas de décision automatisée

104. Les personnes concernées sont informées de la possibilité d'utilisation de leurs données personnelles lors de traitements automatisés, y compris pour des besoins de profilage.

105. Le profilage s'entend comme « toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données à caractère personnel pour évaluer certains aspects personnels relatifs à une personne physique, notamment pour analyser ou prédire des éléments concernant le rendement au travail, la situation économique, la santé, les préférences personnelles,



les intérêts, la fiabilité, le comportement, la localisation ou les déplacements de cette personne physique ».

106. Les personnes concernées ont le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, quand cette décision produit des effets juridiques ou l'affectant de manière significative de façon similaire. Ce droit ne s'applique pas lorsque la décision est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et Apivia Courtage ou lorsque le traitement considéré est fondé sur le consentement explicite des personnes concernées.

107. Les traitements de données personnelles automatisés, réalisés dans les circonstances rappelées ci-dessus, ne peuvent être mis en œuvre par Apivia Courtage qu'à condition que des mesures appropriées aient été prises par lui afin de sauvegarder les droits et libertés, ainsi que les intérêts légitimes, des personnes concernées.

108. Par ailleurs, les personnes concernées ont le droit d'exiger une intervention humaine ou d'exprimer leur point de vue ou encore de contester la décision prise de manière automatisée

12.1.7 Votre droit à la portabilité de vos données

109. Vous disposez du droit à la portabilité de vos données personnelles. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un droit général. En effet, toutes les données de tous les traitements ne sont pas portables et ce droit ne concerne que les traitements automatisés à l'exclusion des traitements manuels ou papiers.

110. Ce droit est limité aux traitements dont la base juridique est votre consentement ou l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles.

111. Ce droit n'inclut ni les données dérivées ni les données inférées, qui sont des données personnelles créées par Apivia Courtage.

112. Les données sur lesquelles peut s'exercer ce droit sont :

- Uniquement vos données personnelles, ce qui exclut les données personnelles anonymisées ou les données qui ne vous concernent pas ;
- Les données personnelles déclaratives ainsi que les données personnelles issues de l'exécution du contrat de travail.

113. Le droit à la portabilité ne peut pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers.

114. Vous pouvez demander la portabilité des données selon la procédure définie ci-dessous en précisant si vous souhaitez les recevoir vous-même ou si cela est techniquement possible pour Apivia Courtage, qu'elles soient transmises directement à un autre responsable de traitement.

115. Dans ce dernier cas, vous veillerez à nous indiquer la dénomination exacte de ce responsable, ses coordonnées ainsi que le service ou la personne qui devrait en être destinataire. Afin de faciliter l'exercice de ce droit, vous devrez informer ce destinataire de votre demande auprès des services d'Apivia Courtage.

12.1.8 Votre droit de retirer votre consentement

116. Lorsque les traitements de données qu'Apivia Courtage met en œuvre sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. Apivia Courtage cesse alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquelles vous aviez consenti ne soient remises en cause.



12.1.9 Votre droit de définir des directives post-mortem

117. Vous avez la possibilité de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

118. A ce titre, vous pouvez définir des directives générales ou particulières. Les directives générales concernent l'ensemble des données à caractère personnel relatives à la personne et sont établies auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt. Ce tiers sera désigné par décret.

119. Les directives particulières sont directement enregistrées auprès d'Apivia Courtage eu égard aux données à caractère personnel traitées. Si tel est le cas, Apivia Courtage, au décès de la personne, respectera les directives enregistrées auprès de lui.

12.1.10 Votre droit d'introduire un recours

120. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

12.2 Modalités d'exercice de vos droits

121. Vous pouvez exercer vos droits par courrier électronique au DPO Apivia Courtage à l'adresse électronique suivante : dpo@apivia-courtage.fr ou par courrier postal à : DPO Apivia Courtage - 108 rue Ronsard - 37100 Tours.

122. Pour permettre à Apivia Courtage de répondre à votre demande, vous devez indiquer clairement vos nom(s), prénom(s) et l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée.

123. En cas de doute raisonnable sur votre identité, il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité (par exemple pour éviter les usurpations d'identité).

124. En cas de réponse incomplète ou insatisfaisante, vous avez la possibilité de déposer une plainte auprès de la CNIL depuis son site Internet : cnil.fr/fr/plaintes ou par courrier postal : CNIL – service des plaintes – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07..

13 Traitements particuliers

13.1 Enregistrement et écoute des conversations téléphoniques

Apivia Courtage est susceptible d'écouter et d'enregistrer les conversations téléphoniques des personnes concernées aux fins d'améliorer la qualité du service, d'évaluer et de former ses collaborateurs internes. Apivia Courtage veille à ce que seul le personnel habilité puisse accéder à ces enregistrements et lorsque cela est strictement nécessaire à l'exécution de leurs missions.

Les personnes concernées sont informées de cette mesure et dispose de la faculté de s'y opposer. Les enregistrements sont conservés pour une durée maximale de six mois et les documents d'analyse qui en découlent sont conservés pour une durée maximale d'un an.

13.2 Cookies et autres traceurs

128. On entend par cookies ou autres traceurs, les traceurs déposés et lus par exemple lors de la consultation d'un site internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile et ce, quel que soit le type de terminal utilisé.



129. Apivia Courtage n'utilise qu'un cookie technique d'identification de session PHPSESSID, non susceptibles d'enregistrer automatiquement et transmettre aux sites Internet d'Apivia Courtage des Données Personnelles. Ce cookie est nécessaire pour l'exécution et le bon fonctionnement des sites Internet d'Apivia Courtage.

13.3 « Plug-in » et modules sociaux

130. L'accès et l'utilisation par les personnes concernées des sites internet ou applications d'Apivia Courtage peuvent donner accès à des données personnelles, aux fournisseurs de service tiers.

131. Ces fonctionnalités ne sont pas activées automatiquement mais requièrent l'autorisation expresse des utilisateurs. Par exemple, les sites internet d'Apivia Courtage peuvent se connecter et transmettre des données personnelles à des réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou LinkedIn, si l'utilisateur utilise certaines fonctionnalités.

132. Étant donné que ces réseaux sociaux utilisent les données notamment à des fins de traçage et de publicité, Apivia Courtage recommande de consulter les politiques d'utilisation des données des réseaux et de prendre les mesures permettant d'augmenter la confidentialité des données.

**14 ANNEXE Historique des modifications****HISTORIQUE**

Version - Date d'application - Historique des modifications	
Versions précédentes	19/10/2018 – Version initiale
Versions précédentes	04/11/2019 - Simplification juridique des filiales de Courtage : Apivia Courtage. Intégration du document en GED.
Version précédente	20/04/2022 – Politique scindée en deux pour chaque entité juridique : Apivia Courtage et Apivia IARD. Changement de logo Apivia. Modification du mail contact pour toute question RGPD.
Version en cours	15/12/2022 – Insertion du paragraphe sur les écoutes et enregistrements téléphoniques